



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

PROCLERO

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

PROCLERO

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	10
Bilan Passif	12
Hors Bilan	13
Compte de résultat	14

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	15
Evolution de l'actif net	19
Complément d'information 1	20
Complément d'information 2	21
Ventilation par nature des créances et dettes	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	26
Affectation du résultat	27
Résultats et autres éléments	31
Inventaire	33
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	38

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION :

Diversifié

OPCVM d'OPC : jusqu'à 10 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION :

« Proclero » a pour objectif la recherche d'une performance à moyen terme égale à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % d'Euro MTS 1-3 ans de 20 % de MSCI EMU Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux.

INDICATEUR DE REFERENCE :

L'indicateur de référence est un indicateur composite composé de 80 % d'Euro MTS 1-3 ans et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

L'indice Euro MTS 1-3 ans est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans, il est composé d'une vingtaine d'obligations environ (consultable sur www.euromtsindex.com).

Ticker Bloomberg : EMTXAC.

Le MSCI EMU Net Total Return est un indice composite, dividendes réinvestis, publié par MSCI qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro et comprend 125 valeurs (consultable sur www.msci.com).

Ticker Bloomberg : MSDEEMUN.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT :

Stratégies utilisées :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP PROCLERO est investi, dans le cadre d'un processus de sélection basé sur des critères éthiques (investissements réalisés en direct), et en fonction des opportunités de marché, soit en produits de taux, en direct (y compris convertibles) ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, soit en produits d'actions, en direct ou par l'intermédiaire de parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le processus de sélection des valeurs (sauf pour les OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle) est effectué selon des critères éthiques. Dans le cadre de sa gestion discrétionnaire, le fonds pratique une démarche d'exclusion qui cible les entreprises dont une part non négligeable de l'activité porte atteinte à la vie et à la dignité humaine (notamment l'alcool, l'armement, les jeux d'argent, la pornographie et le tabac).

Par la suite, la sélection des valeurs éligibles pour le Fonds s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés mais aussi d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne. Meeschaert Asset management utilise notamment les notations sociales de Vigéo dans son process de gestion.

L'intégration des critères extra - financiers pourra entraîner une exclusion, une sur ou sous pondération des valeurs par rapport à l'indice de référence.

Pour les OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, le processus de sélection des fonds n'inclut pas de critères éthiques et sera à la fois quantitatif (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatif (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...). Le fonds ne se limite pas aux OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle ayant le label ISR.

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Le risque de change sera maintenu en dessous de 10 % de l'actif net.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8.

Actifs (hors dérivés intégrés)

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

Actions :

Entre **0 % et 25 %** de l'actif net. Dans la limite de la fourchette de détention précisée le fonds investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 10% maximum de petites capitalisations).

Titres de créance, instruments du marché monétaire :

Entre **75 % et 100 %** de l'actif net. Le Fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.

Les produits de taux pourront dans la limite de 25 % de l'actif, concerner des produits de notation inférieure à BBB - et / ou non notées (notation composite Standard & Poor's ou équivalent Moody's).

Le fonds privilégiera des titres cotés en euro, mais pourra à titre de diversification investir hors euro, dans la limite de 10 % de l'actif net du portefeuille.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

Entre **0 et 10 %** de l'actif net. Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP pourra détenir des parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle de classification « Monétaire court terme », « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » « Obligations internationales », « diversifiés », ou « actions » gérés par Meeschaert

Asset Management ou d'autres sociétés de gestion. La poche « actions » et « OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle » de produits d'actions ne dépassera en tout état de cause pas 25 % de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra s'exposer dans la limite de 20 % de l'actif net aux marchés émergents via des actions en direct ou des OPCVM et/ou des FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et fonds monétaires gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion).

Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés ;
- ◆ Organisés ;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Change des pays de l'OCDE ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture ;
- ◇ Exposition ;
- ◇ Arbitrage ;
- ◇ Autre nature (à préciser) ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres nature (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque actions ;
- ◆ Couverture du risque de change ;
- ◇ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- ◇ Autre stratégie.

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions ou de change.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts ou de change sont utilisés pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts ou une baisse de la devise. Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés :

Néant sauf bons de souscription dans la limite de 10% et obligations convertibles ou échangeable jusqu'à 100% de l'actif net.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP est exposé à divers types de risques (voir ci-dessous) qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément. Le FCP est exposé de manière directe à ces différents risques mais aussi de manière indirecte en raison de sa nature de fonds de fonds.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de crédit :

Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur liquidative des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 25 % au risque de crédit sur des titres de notation inférieure à BBB- ou non notées. Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante.

Risque de taux :

Le FCP sera investi en instruments obligataires, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque liés aux obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque action :

La valeur des investissements et le revenu qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Il s'agit du risque lié au fait que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de notation High Yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque petites capitalisations :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP peut être affecté par une modification en matière de contrôle des taux de change ou par toute fluctuation des taux de change entre la devise de référence et ces autres devises.

Si la devise dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va augmenter. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur du titre et une baisse de la valeur liquidative du fonds.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE :

3 ans

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

PRICewaterhouseCOOPERS

2 – Politique d'investissement

Au premier trimestre 2014, contre toute attente, un certain nombre de facteurs exceptionnels ont favorisé les obligations d'Etats occidentaux et la baisse de leurs rendements. Aux Etats-Unis, un hiver particulièrement rigoureux a probablement ralenti temporairement la croissance. Pour autant, la Réserve fédérale, confiante dans le redémarrage économique du pays, a poursuivi la réduction de son soutien monétaire. En zone euro, la BCE a maintenu le statu quo, prête à agir si le risque de déflation se confirmait. La situation de l'Ukraine a remis en avant le statut de placement refuge de la zone euro qui s'est traduit par un retour des capitaux et une hausse de l'euro. Cet épisode ne remet cependant pas en cause notre scénario à moyen terme de hausse des taux longs reflétant le retour de la croissance dans les pays occidentaux.

L'annonce de la BCE début juin a constitué le point d'orgue du deuxième trimestre. Face à une inflation à 0,5 % l'an en zone euro, la Banque centrale se devait de réagir. L'arsenal mis en place est historique : un taux directeur négatif, des prêts supplémentaires et la possibilité de racheter des crédits aux banques. D'autres mesures viendront probablement compléter cette liste en 2015. La BCE met ainsi tout en œuvre pour relancer l'offre de crédit et faire circuler la monnaie jusque-là bloquée dans le circuit financier. Si ces interventions ne peuvent pas à elles seules améliorer croissance et inflation, elles en optimisent les perspectives. Ces décisions confortent notre stratégie de gestion en renforçant à moyen terme les probabilités de tensions obligataires, conséquences d'un potentiel de croissance nominale revu à la hausse. En allégeant le coût du crédit, elles soutiennent en parallèle les émetteurs privés, en particulier ceux du secteur bancaire.

Au cours du troisième trimestre, la Réserve fédérale a poursuivi la réduction de son soutien monétaire et préparé le marché à une future hausse des taux directeurs. Elle conserve toutefois un discours très accommodant et indique maintenir son taux directeur inchangé « pour une période considérable de temps ». Si la menace de déflation reste présente en zone euro, Mario Draghi se montre confiant dans les mesures annoncées en juin et a profité de la réunion de septembre pour en préciser les modalités tout en abaissant légèrement ses taux directeurs. Au final, la BCE a confirmé ses annonces de début juin - sans les modifier fondamentalement - qui sont pro-inflationnistes et pro-croissance et favorisent la convergence périphériques / pays « core ». Elles confortent notre stratégie obligataire excluant les titres émis par les Etats (dont les rendements actuels sont historiquement faibles), favorisant les titres sensibles aux entreprises, le secteur bancaire ainsi que les émetteurs périphériques.

La forte baisse des prix du pétrole renforce au dernier trimestre les inquiétudes des investisseurs concernant le risque déflationniste. Dans ce contexte, début décembre, la BCE évoque la mise en place de nouvelles mesures de soutien dont la possibilité d'acheter des obligations d'Etat. Même si celle-ci sera complexe, la Banque centrale affiche ainsi sa volonté de relancer la croissance et les anticipations inflationnistes dans la zone euro. Cet environnement favorise la baisse des rendements des obligations d'Etat de la zone euro.

Les taux à 10 ans allemands et français atteignent ainsi de nouveaux records respectivement à 0,56 % et 0,86 %.

Dans ce contexte, une part importante du fonds est investie en obligations d'émetteurs privés. Le portefeuille pourrait profiter en 2015, d'une éventuelle poursuite du resserrement des primes de risque des obligations d'émetteurs privés BBB et « high yield ». Ceci grâce notamment à la poursuite de l'amélioration de la structure financière des entreprises et à des taux de défauts d'émetteurs privés qui devraient rester à des niveaux historiquement bas. Le fonds sélectionne également des obligations à taux variables indexées sur les taux longs (TEC10, CMS10 ans...) afin de profiter d'une éventuelle tension sur les taux longs si l'économie se stabilise en zone euro et si la croissance américaine reste bien orientée, justifiant un relèvement des taux directeurs outre-Atlantique.

Si la partie actions a été régulièrement allégée au cours du premier semestre pour accompagner la hausse des marchés boursiers, le regain de volatilité du deuxième semestre a permis des investissements sur des points d'entrée attractifs à moyen terme.

Performances

Sur l'exercice, la performance ressort à :

+0.60 % pour la part C

+0.59 % pour la part D

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Changements affectant le fonds :

A compter du 19/09/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

REFACTION

Depuis le 31 Décembre 2004, l'article 41 sexdecies H du Code général des impôts impose à la société de gestion de déclarer l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part : 2,55 €

- dont part éligible à la réfaction de 40 % : 0.45 €
- dont part non éligible : 2.10 €

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC :

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information 1.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à certains gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Nous sommes également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert.com à la rubrique Informations réglementaires.

Un site internet dédié aux activités ISR est également consultable : www.isr.meeschaert.com où un rapport est diffusé chaque année, pour présenter les activités ISR qui ont été mises en œuvre par Meeschaert Asset Management.

Politique de sélection des intermédiaires

Le rapport des frais d'intermédiation 2014 est disponible sur notre site internet www.meeschaert.com.

Information sur la procédure de sélection des intermédiaires financiers et contreparties

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site [/www.meeschaertisr.com](http://www.meeschaertisr.com).

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	27 711 968,92	11 469 279,76
Actions et valeurs assimilées	3 005 611,91	1 174 663,45
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 005 611,91	1 174 663,45
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8 113 077,16	5 798 413,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 113 077,16	5 798 413,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	13 801 208,85	3 859 760,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	4 399 666,38	3 859 760,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	9 401 542,47	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	2 792 071,00	636 442,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	2 792 071,00	636 442,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-

Créances		29 235,36
Opérations de change à terme de devises		
Autres		29 235,36
Comptes financiers	1 601 785,55	953 059,67
Liquidités	1 601 785,55	953 059,67
TOTAL DE L'ACTIF	29 313 754,47	12 451 574,79

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	29 001 465,31	12 250 637,24
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	6,76	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-168 183,67	5 804,71
Résultat de l'exercice (a,b)	455 445,67	194 810,08
Total des capitaux propres (=Montant représentatif de l'actif net)	29 288 734,07	12 451 252,03
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	25 020,40	322,76
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	25 020,40	322,76
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	29 313 754,47	12 451 574,79

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
	-	-
Autres engagements	-	-
	-	-
	-	-
AUTRES OPERATIONS	Néant	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
	-	-
Autres engagements	-	-
	-	-
	-	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	58 319,88	21 164,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	386 958,18	168 782,76
Produits sur titres de créances	94 473,75	1 252,94
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	539 751,81	191 200,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	539 751,81	191 200,18
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-212 645,28	-68 393,84
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	327 106,53	122 806,34
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	128 339,14	72 003,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	455 445,67	194 810,08

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

- les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked- to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

CHANGE A TERME : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché.

L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Les CFD sont valorisés à leur valeur de marché par la Société de Gestion en se référant aux prix des contreparties. La valeur des lignes correspondantes tient compte du différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents. Le Valorisateur historise les prix des CFD et procède toutes les semaines à l'occasion des valeurs liquidatives techniques à des contrôles de cohérence des éventuels écarts de valeur liquidative. Le Valorisateur ne contrôle les prix par rapport à d'autres sources que si des variations importantes de cours sont constatées entre ce qui ressort de son évaluation de valeur liquidative et la valeur liquidative estimée par la Société de Gestion.

L'évaluation hors bilan des CFD est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Frais de gestion

- 1 % TTC maximum pour les parts C et D (*)

(*) La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des parts en portefeuille d'OPC et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

1.10 % maximum de l'actif net.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Part C : Capitalisation

Parts D : Distribution du résultat net (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion. Chaque année le souscripteur de la part D s'engage à verser à la congrégation de la Communauté Saint Martin sous la forme d'un don, 70 % du revenu distribué par le fonds.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part C : Capitalisation

Parts D : Distribution du résultat net (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion. Chaque année le souscripteur de la part D s'engage à verser à la congrégation de la Communauté Saint Martin sous la forme d'un don, 70 % du revenu distribué par le fonds.

Changements affectant le fonds :

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	12 451 252,03	3 768 106,91
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	17 915 297,61	8 734 596,71
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-935 037,47	-575 925,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	88 631,63	69 397,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-150 772,11	-27 424,88
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-75 368,70	-35 076,06
Différences de change	-747,48	-0,01
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-323 853,53	396 035,36
Différence d'estimation exercice N	204 722,51	528 576,05
Différence d'estimation exercice N-1	-528 576,04	-132 540,69
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-7 774,44	-1 264,33
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	327 106,53	122 806,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	29 288 734,07	12 451 252,03

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	1 194 913,9000
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)		
Nombre de titres C émis	103 889,32900	
Nombre de titres C rachetés	5 344,74300	
Catégorie D (Devise : EUR)		
Nombre de titres D émis	1 954,20400	
Nombre de titres D rachetés	198,19000	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement	206 851,56	0,96
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie D (Devise : EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement	5 793,72	0,96
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	Néant
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	-
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	25 020,40
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	25 020,40

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	8 113 077,16
Obligations indexées	219 915,83
Obligations convertibles	294 346,50
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	7 598 814,83
Titres de créances	13 801 208,85
<i>Négoiés sur un marché réglementé</i>	13 801 208,85
Bons du Trésor	-
Autres TCN	4 399 666,38
Autres titres de créances	9 401 542,47
<i>Non négociés sur un marché réglementé</i>	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d’actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	6 715 757,12	286 590,15	890 814,06	219 915,83
Titres de créances	12 686 619,21	421 963,33	692 626,31	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 601 785,55
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	325 528,51	1 055 186,28	6 732 362,37
Titres de Créances	4 399 666,38	127 302,00	1 266 088,01	1 946 015,14	6 062 137,32
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 601 785,55	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	NOK
Actif	
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	156 708,69
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	444 045,22	187 802,48
TOTAL	444 045,2200	187 802,4800
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	444 045,22	187 802,48
TOTAL	444 045,2200	187 802,4800
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-163 956,89	5 596,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	-163 956,8900	5 596,2000
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-163 956,89	5 596,20
TOTAL	-163 956,8900	5 596,2000
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

| CATEGORIE DE CLASSE : D (DEVISE : EUR)

 • **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6,76	
Résultat	11 400,45	7 007,60
TOTAL	11 407,2100	7 007,6000
Affectation		
Distribution	11 373,19	7 003,51
Report à nouveau de l'exercice	34,02	4,09
Capitalisation		
TOTAL	11 407,2100	7 007,6000
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	4 460,07	2 704,059
Distribution unitaire	2,55	2,59
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :	62,89	9,71
provenant de l'exercice	62,89	9,71
provenant de l'exercice N-1		0,00
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2014	31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 226,78	208,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	-4 226,7800	208,5100
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 226,78	208,51
TOTAL	-4 226,7800	208,5100
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts C	156,00	166,25	167,25
Actif net (en k €)	3 768,11	12 451,25	28 557,96
Nombre de titres			
Parts C	24 086,292	72 202,520	170 747,106

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement			
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)			
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)			
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-
personnes physiques (en €)			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts C	-	0,08	-0,96
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts C	0,79	2,60	2,60

CATEGORIE DE CLASSE : D (DEVISE : EUR)

	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)			
Parts D	156,00	165,41	163,84
Actif net (en k €)			730,78
Nombre de titres			
Parts D	66,742	2 704,059	4 460,073

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement			
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)			
Distribution unitaire sur résultat	0,79	2,59	2,55
(y compris les acomptes) (en €)			
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-
personnes physiques (en €)			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			
Parts D	-	0,08	-0,94
Capitalisation unitaire sur résultat			
Parts D	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				3 005 611,91	10,26
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé					
AEGON	26 000,00	6,26	EUR	162 734,00	0,56
ALBIOMA	3 600,00	16,49	EUR	59 364,00	0,20
ALLIANZ SE-REG	1 220,00	137,86	EUR	168 185,54	0,57
APERAM	1 600,00	24,59	EUR	39 336,00	0,13
ATOS ORIGIN	1 500,00	66,30	EUR	99 450,00	0,34
AXA	9 300,00	19,21	EUR	178 606,50	0,61
BLUE SOLUTIONS -W/I	5 530,00	27,50	EUR	152 075,00	0,52
BUREAU VERITAS	3 300,00	18,31	EUR	60 423,00	0,21
CAP GEMINI	2 020,00	59,48	EUR	120 149,60	0,41
CASINO GUICHARD-PERRACHON	1 200,00	76,46	EUR	91 752,00	0,31
CREDIT AGRICOLE S.A	10 250,00	10,76	EUR	110 290,00	0,38
DAIMLER	2 100,00	68,97	EUR	144 837,00	0,49
EDF	1 580,00	22,83	EUR	36 063,50	0,12
ENAGAS SA	2 700,00	26,19	EUR	70 699,50	0,24
ENI	7 100,00	14,51	EUR	103 021,00	0,35
ESSILOR INTL	1 450,00	92,68	EUR	134 386,00	0,46
GDF SUEZ	5 490,00	19,43	EUR	106 670,70	0,36
HAVAS	15 700,00	6,76	EUR	106 084,90	0,36
ID LOGISTICS GROUP	580,00	67,05	EUR	38 889,00	0,13
KBC GROUPE	2 245,00	46,50	EUR	104 381,28	0,36
MICHELIN	1 080,00	75,27	EUR	81 291,60	0,28
NATUREX	2 089,00	50,00	EUR	104 450,00	0,36
ORANGE	7 200,00	14,15	EUR	101 880,00	0,35
OREAL	740,00	139,30	EUR	103 082,00	0,35
ORPEA	2 200,00	51,88	EUR	114 136,00	0,39
PEUGEOT	7 900,00	10,22	EUR	80 738,00	0,28
SERGEFERRARI GROUP	7 000,00	11,60	EUR	81 200,00	0,28
STATOIL	10 800,00	131,20	NOK	156 708,69	0,54
VEOLIA ENVIRONNEMENT	6 420,00	14,76	EUR	94 727,10	0,32
Obligations et Valeurs assimilées				8 113 077,16	27,70
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé					
ABENGOA 5,5%14-011019 REGS	100 000,00	85,58	EUR	87 022,37	0,30
ACCOR TV14-PERPETUEL	200 000,00	99,70	EUR	203 679,92	0,70
AEGON TV04-PERP.	769 100,00	67,38	EUR	520 319,29	1,78

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
AGENCE FSE DEV.TV0706-PERP.	450 000,00	104,36	EUR	479 235,64	1,64
AIR FRANCE.KLM 6,25%12-180118	200 000,00	109,45	EUR	230 952,34	0,79
ARCELOR INDX RTG 09-030616	60 000,00	113,28	EUR	71 740,30	0,24
AXA 3,75%00-17 CV SUB.	500,00	281,85	EUR	140 925,00	0,48
CASINO 7,5%05-PERPETUEL	350 000,00	75,92	EUR	267 215,99	0,91
CGG 1,25%12-010119 OCEANE	3 872,00	24,75	EUR	95 837,81	0,33
CNP ASSURANCE TV04-PERP.	363 000,00	63,28	EUR	229 831,69	0,78
CRED.LYONNAIS TMO OCT85 TSDI	75 000,00	75,50	EUR	56 758,46	0,19
GDF-SUEZ TV14-PERPETUEL	700 000,00	102,44	EUR	729 536,93	2,49
INTESA 4%10-081118 SR	200 000,00	111,16	EUR	223 594,24	0,76
LA CAIXA 2,375%14-090519	200 000,00	104,44	EUR	212 020,30	0,72
LAFARGE INDX RTG 10-130418	125 000,00	113,97	EUR	148 175,53	0,51
MONDIALE TV06-PERP.TSR	700 000,00	101,29	EUR	714 042,00	2,44
NEXANS 2,5%12-19 OCEANE	793,00	72,62	EUR	57 583,69	0,20
RALLYE 7,625%09-041116	100 000,00	111,57	EUR	112 863,21	0,39
REXEL 5,125%13-150620	200 000,00	107,52	EUR	215 611,44	0,74
SOLVAY TV13-PERP.SUB	600 000,00	104,37	EUR	642 647,87	2,19
SSE 5,625%12-PERP	500 000,00	108,47	EUR	549 749,76	1,88
SUEZ ENVIRONNEMENT TTV14-PERP	400 000,00	101,33	EUR	411 775,84	1,41
SUEZ ENV.TV10-PERP.	100 000,00	101,88	EUR	103 278,78	0,35
TELEFONICA EUROPE TV14-PERP	200 000,00	104,56	EUR	216 788,23	0,74
VEOLIA ENVIRON.TV13-PERPETUEL	600 000,00	103,28	EUR	639 006,78	2,18
VOLKSWAGEN INTL FIN.TV13-PERP.	700 000,00	106,25	EUR	752 883,75	2,57

Titres de Créances Négociables
13 801 208,85
47,12
Négociés sur un marché réglementé

BT KERING FINAN 0% 290115	1 000 000,00	0,00	EUR	999 957,71	3,41
BT L OREAL SA 0% 16/02/2015	1 000 000,00	0,00	EUR	999 986,95	3,41
BT PICARDIE 0% 26/01/2015	500 000,00	0,00	EUR	499 981,94	1,71
BTR SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 060315	900 000,00	0,00	EUR	899 837,54	3,07
BT VEOLIA 0% 130215	1 000 000,00	0,00	EUR	999 902,24	3,41

Autres Titres de Créances

A2A 4,50%12-281119 EMTN	220 000,00	115,86	EUR	255 925,98	0,87
A2A SPA 4,5%09-021116 MTN	50 000,00	106,66	EUR	53 724,52	0,18
ABENGOA FIN.8,875%13-050218	250 000,00	96,09	EUR	249 458,54	0,85
ARCELOR.INDX RTG10-171117 EMTN	175 000,00	110,71	EUR	195 118,35	0,67
AVIVA TV08-220538 SUB.EMTN	370 000,00	115,32	EUR	442 568,18	1,51
AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	550 000,00	76,39	EUR	421 963,33	1,44
B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	1 000 000,00	62,75	EUR	628 025,56	2,14
B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	100 000,00	62,87	EUR	64 600,75	0,22
CNP ASSUR.4,75%06-PERP.EMTN	350 000,00	103,88	EUR	364 212,42	1,24
DANSKE BANK TV14-190526 EMTN	550 000,00	103,38	EUR	578 065,89	1,97
EDF 4,125%14-PERPETUEL EMTN	500 000,00	107,50	EUR	557 171,88	1,90
ENBW ENERGIE TV14-020476 EMTN	680 000,00	101,48	EUR	709 854,93	2,42
FIAT CHRYSLER 6,375%11-010416	100 000,00	104,98	EUR	109 855,45	0,38

FIAT CHRYSLER 6,625%13-150318	200 000,00	111,04	EUR	232 822,21	0,79
FONC.REG 3,875%12-160118 EMTN	100 000,00	108,78	EUR	112 537,22	0,38
GAS NAT 5,375%11-240519 EMTN	300 000,00	120,10	EUR	370 282,75	1,26

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
HEIDELBERGCEMENT 8%09-310117	50 000,00	114,35	EUR	58 896,72	0,20
HEIDELB.FIN.6,75%10-15 REG.S	120 000,00	105,71	EUR	127 302,00	0,43
IBERDROLA 3,5%10-131016 EMTN	50 000,00	105,14	EUR	52 973,24	0,18
INTESA 3,75%09-231116 EMTN	100 000,00	105,19	EUR	105 636,28	0,36
LAFARGE INDX RTG09-241116 EMTN	50 000,00	114,59	EUR	57 803,62	0,20
ORANGE TV14-PERP.JR SUB.	800 000,00	105,63	EUR	875 962,03	2,99
PORTUGAL TELE INTL 5,875%12-18	100 000,00	107,92	EUR	112 153,72	0,38
RAIFF BANK INT TV14-210225	800 000,00	79,60	EUR	668 184,38	2,28
RALLYE 5%12-151018 EMTN	100 000,00	109,71	EUR	110 829,79	0,38
RED ELEC.F.4.75%11-160218 EMTN	100 000,00	112,87	EUR	117 075,43	0,40
SCOR SE 6,154%06-PERPET. EMTN	400 000,00	105,72	EUR	433 744,02	1,48
SCOTT.AND SOUTH.5,025%10-PERP	200 000,00	102,26	EUR	207 163,29	0,71
TELECOM ITALIA 4%12-210120	100 000,00	106,80	EUR	110 620,66	0,38
TELECOM ITALIA 4,5%12-200917	130 000,00	107,46	EUR	141 414,23	0,48
TELECOM ITALIA 6,125%12-1218	121 000,00	114,85	EUR	139 413,40	0,48
TELEFON.EMIS.4,75%070217 EMTN	100 000,00	108,94	EUR	113 257,05	0,39
UNICREDIT 4,875%12-070317	335 000,00	108,60	EUR	377 408,55	1,29
WENDEL 5,875%12-170919	200 000,00	120,99	EUR	245 516,10	0,84
Titres OPC				2 792 071,00	9,53
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
BNP PARIBAS CASH INVEST P	693,00	2 304,70	EUR	1 597 157,10	5,45
MAM AMERICA	3 032,82	11,38	EUR	34 513,47	0,12
MAM EUROPA GROWTH C	7 563,90	13,35	EUR	100 978,05	0,34
MAM FLEXIBLE BONDS C	28,13	3 597,16	EUR	101 198,90	0,35
MAM HUMANIS C	18 389,40	22,68	EUR	417 071,48	1,42
MAM SHORT TERM BONDS C	300,00	1 803,84	EUR	541 152,00	1,85
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00
Swaps				0,00	0,00
Créances					
Dettes				-25 020,40	-0,09
Dépôts					

Autres comptes financiers	1 601 785,55	5,47
TOTAL DE L'ACTIF NET	29 288 734,07	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.